



Droit de la personne âgée placée sous tutelle

Par **Cyril3519**, le **29/07/2014** à **03:47**

Bonjour
J'espère être dans la bonne section, car j'aimerais vous faire part de mon désarroi, sur une situation dramatique que je vis actuellement avec ma compagne .
Je ne sais plus que faire face à mon problème:
Depuis 10 mois, ma compagne Mary est enfermée contre son gré dans diverses maisons de retraite parce que sa famille ne tolère pas sa relation avec moi.
Mary est privée de la moindre liberté. Liberté de voir qui elle veut, liberté de sortir, liberté de demeurer où elle le désire, liberté de communiquer puisque on lui a confisqué jusqu'à son téléphone.
Tout ceci sous le couvert d'une méthode qu'on croyait disparue depuis des dizaines d'années: la faire passer pour une personne qui n'a plus sa raison, plutôt que d'accepter que Mary puisse vivre pleinement l'automne de sa vie, entouré de l'amour de son compagnon.
Est-il normal qu'un système juridique chargé de protéger les innocents puisse se montrer sourd aux larmes de Mary et à ses appels au secours ?
Et que faire dans ce cas-là?
Des amis à nous ont mis un site en ligne pour tenter de mobiliser les internautes, j'espère que je ne fais pas d'erreur en le mettant ici:

<http://site25.free.fr/> Ils ont aussi mis en place une pétition officielle:

https://secure.avaaz.org/fr/petition/Madame_le_Ministre_de_la_Justice_et_Garde_des_Sceaux_La_lil

Car, sans l'aide d'internet, nous ne voyons pas comment arriver à libérer Mary. Des procédures sont en cours mais elles sont très longues et pendant ce temps, ma compagne et moi-même sommes séparés. Aidez-nous, s'il vous plaît.
Mille merci à ce forum d'accepter notre démarche et à ses membres de nous accorder quelques minutes de leur temps pour répondre à nos questions.